

Séjour 5ème à BELLECIN les 22, 23 et 24 mai 2017

Activités Physiques de Pleine Nature



PREAMBULE

Il s'agit d'un séjour pluridisciplinaire basé sur des Activités Physiques de Pleine Nature : escalade, accrobranche, voile (catamaran), kayak, vtt, spéléologie. Il est organisé pour répondre à plusieurs attentes :

- ❖ Contribuer au développement des compétences générales des différents domaines du socle (en référence avec les nouveaux programmes).
- ❖ Permettre l'accès à un riche champ de pratiques, à forte implication culturelle et sociale, importantes dans le développement de la vie personnelle et collective de l'individu.
- ❖ Aider l'élève à acquérir de nouveaux repères sur lui, les autres et l'environnement pour se construire une image positive, dans cette période de passage de la pré-adolescence à l'adolescence.

- ❖ favoriser les approches transversales et interdisciplinaires en mobilisant les connaissances, les capacités et attitudes constitutives de disciplines différentes, permettant ainsi de mieux cerner les profils des élèves (accompagnement personnalisé)
- ❖ Constituer également un moment privilégié d'apprentissage de la vie collective (parcours citoyen).
- ❖ Prendre en compte les préconisations nationales et académiques.

Choix des classes :

Nous avons fait le choix de proposer ce projet à tous les élèves de 5^{ème} pour différentes raisons :

- ❖ Le séjour habituellement destiné aux 6^{ème} avec ces mêmes objectifs n'a pas eu lieu en 2015/16.
- ❖ Les élèves de 5^{ème} étant encore jeunes, 3 jours « à proximité » présentent un bon compromis hors du noyau familial (certains parents refusant de laisser partir leur enfant 4 à 5 jours ou trop loin...)
- ❖ les nouvelles installations du site devraient permettre de combler en partie un objectif devenu prioritaire au socle commun : l'attestation scolaire du savoir nager.

1/ LES OBJECTIFS

➤ Liés au projet d'établissement :

Ce séjour permet de répondre à l'un des trois axes du projet d'établissement 2016-2020 « en chantier » (mise en place de la réforme) :

AMELIORER LE CLIMAT SCOLAIRE POUR FAVORISER LA REUSSITE DES ELEVES : Comment ?

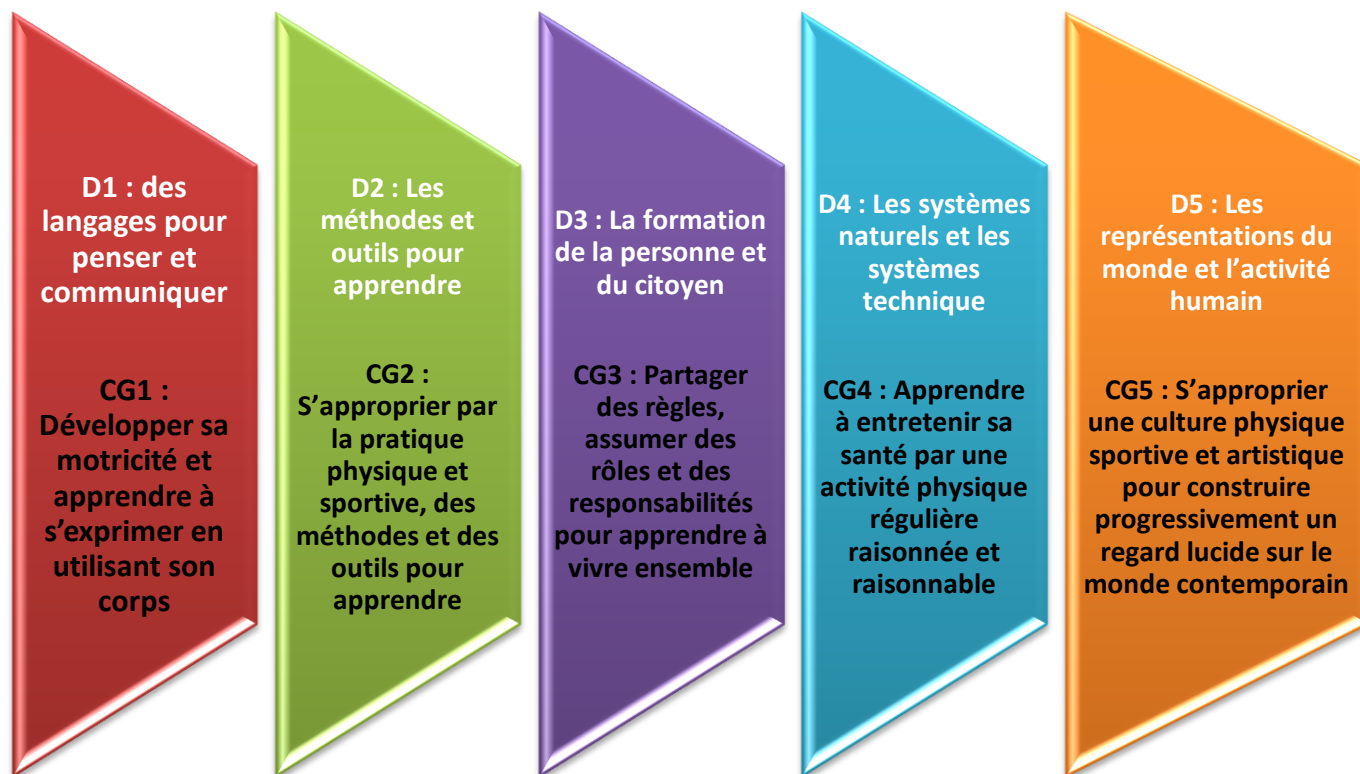
- ❖ L'expérience vécue en dehors de l'établissement est l'occasion de développer l'esprit de responsabilité et d'engagement de chacun et celui d'entreprendre et de coopérer avec les autres.
- ❖ Les « APPN » permettent de mettre en œuvre des ressources insoupçonnées et ainsi d'atteindre des objectifs comme la sécurité, la responsabilité, la solidarité, le cran, le dépassement de soi... (primordial dans ces activités physiques).
- ❖ En donnant à chacun la possibilité de choisir ses stratégies, de développer (il n'y a pas deux élèves qui se motivent de la même manière) : accompagnement personnalisé.
- ❖ En adoptant des comportements responsables favorisant le vivre-ensemble : la découverte pour bon nombre de la vie en communauté renforce les notions de respect des autres et d'entraide. Etre capable de vivre et de travailler en groupe, sur les activités et en dehors, dans le respect d'autrui et de ses différences.
- ❖ En venant en aide aux camarades en difficulté (ces activités très fortes en émotion renforcent généralement l'entraide)
- ❖ En développant des relations différentes avec les élèves en dehors du contexte habituel de la classe.

➤ Liés aux nouveaux programmes, au cycle 4 :

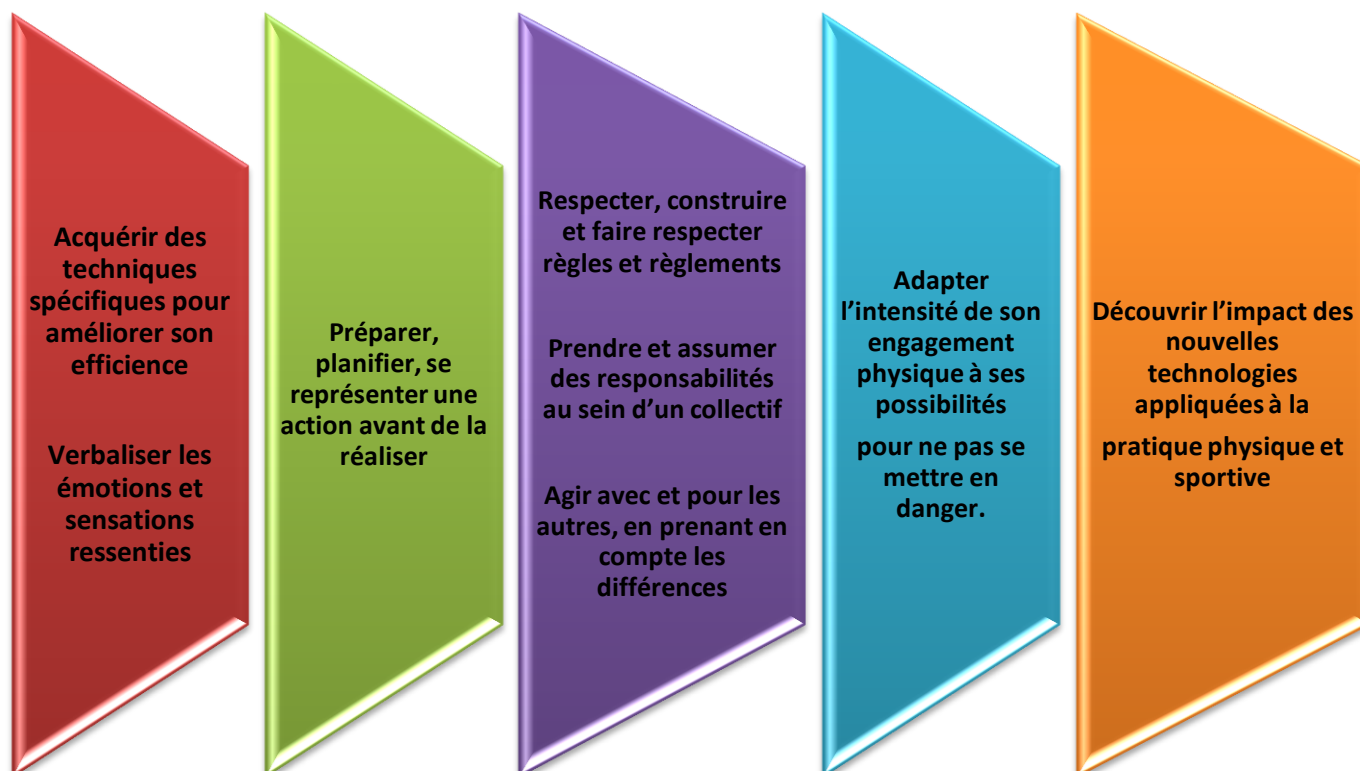
Au cycle 4, les élèves qui sont aussi des adolescentes et des adolescents en pleine évolution physique et psychique, vivent un nouveau rapport à eux-mêmes, en particulier à leur corps, et de nouvelles relations avec les autres. Les activités physiques et sportives favorisent un développement harmonieux de ces jeunes, dans le plaisir de la pratique, et permettent l'acquisition de nouveaux pouvoirs d'agir sur soi, sur les autres, sur le monde.

➤ **Liés à l'EPS (contribution à l'acquisition de chacun des cinq domaines du socle) :**

L'EPS répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, **filles et garçons ensemble et à égalité**, à fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences générales :



Choix des compétences travaillées retenues pour chaque domaine à travers les activités définies lors du séjour à Bellecin :



- ❖ L'EPS doit proposer à tous les élèves, de l'école au collège, **un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires équilibré et progressif.**
- ❖ Chaque champ d'apprentissage (CA) permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (**motrices, méthodologiques, sociales**)
- ❖ Le Champ d'Apprentissage 2, « adapter ses déplacements à des environnements variés » (activités physiques de pleine nature), permet à l'élève d'évoluer dans des espaces naturels (souvent complexes, variés et imprévus) qui l'oblige à décoder des informations, à contrôler ses émotions et à maîtriser des risques éventuels.

Ce séjour permettra également de répondre aux préconisations nationales et académiques :

- ❖ activités « diversifiées » / chaque cycle couvre les 4 Champs d'apprentissage (CA)
 - ✚ Au CYCLE 4 : les 4 CA sont abordés avec au moins 2 APSA par CA et contribuent aux 5 domaines de formation du socle. Tous les attendus de fin de cycle doivent être visités au cours du cycle 4.

Ainsi, les COMPETENCES VISEES en EPS dans ce champ d'apprentissage au cours du séjour seront :

- ❖ Choisir et conduire un déplacement adapté aux différents milieux (terrestre, aquatique ou aérien). s'équilibrer en milieu instable (parcours aérien, voile, kayak, vtt), se déplacer verticalement (escalade, parcours aérien).
- ❖ Prévoir et gérer son déplacement et le retour au point de départ, gérer ses efforts sur la durée (voile, kayak, spéléologie, vtt, parcours aérien).
- ❖ Respecter et faire respecter les règles de sécurité et l'environnement (parcours aérien, voile, kayak, vtt, spéléologie).
- ❖ Analyser ses choix à posteriori de l'action.
- ❖ Développer des attitudes : contrôler ses émotions, s'engager en sécurité, accéder à une autonomie dans sa pratique (toutes les activités).
- ❖ Assurer, aider l'autre pour réussir ensemble (voile, escalade).
- ❖ Évaluer les risques et apprendre à renoncer (le thème de la sécurité est primordial dans ce type de pratique. Une attention particulière sera apportée pour rendre la pratique et les comportements des élèves les plus fiables possibles).

Les COMPETENCES METHODOLOGIQUES ET SOCIALES VISEES (en interdisciplinarité)

EMC / Parcours citoyen seront :

- ❖ Agir dans le respect de soi, des autres dans leur diversité et de l'environnement, des règles.
- ❖ Comprendre les notions de droits et de devoirs dans un projet collectif, les accepter et les appliquer
- ❖ Faire vivre les valeurs comme la fraternité, la solidarité, le respect et l'absence de toute forme de discrimination
- ❖ Organiser et assumer des rôles sociaux et des responsabilités. Expliquer le lien entre l'engagement et la responsabilité : la sécurité des personnes et des biens
- ❖ Se mettre en projet.
- ❖ Se connaître, se préparer, se préserver. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions
- ❖ Dans l'action, savoir analyser une situation et déterminer des solutions adaptées.
- ❖ Être capable de s'évaluer, se fixer des objectifs et participer activement à son propre apprentissage.
- ❖ Être autonome avec son matériel.
- ❖ Manifester le respect des autres dans son langage et dans son attitude
- ❖ Prendre confiance en soi, prendre conscience de ses possibilités, savoir contrôler sa vitesse.
- ❖ Apprendre à gérer sa sécurité et celle d'autrui.
- ❖ Adopter une attitude solidaire par rapport à l'ensemble du groupe dans la pratique des APPN.

- ❖ Participer à la vie d'un groupe et s'intégrer dans la mise en place d'un projet. Encourager l'esprit de coopération au sein du groupe
- ❖ Apprentissage et respect des règles élémentaires de la vie en collectivité.
- ❖ Participation aux tâches quotidiennes (rangement des chambres, débarrassage des tables, ...)
- ❖ Respect des horaires définis.
- ❖ Respect du personnel de la base, des professeurs et de ses camarades.
- ❖ Agir en futur citoyen responsable de son environnement, prendre en charge les aspects de la vie collective et de l'environnement (respect des lieux, éviter les déchets, respecter le cadre naturel sans piétiner, privilégier gourde...et éviter surconsommation de produits suremballés...)

➤ **Evaluation des compétences en fin de séjour :**

Chaque élève sera évalué sur les compétences à acquérir à l'issue du séjour. Ces compétences renseignent le niveau de l'élève dans chacune des activités abordées en liaison avec le socle commun de connaissances, de compétences et de cultures.

2/ LES LIEUX ET DATES

Le séjour se déroule à la Base Nautique de Bellecin dans le Haut Jura (39270 Orgelet)

Plusieurs critères sont étudiés afin de choisir la meilleure date possible :

- ✓ Les conditions météo : les activités pratiquées tous les jours nécessitent un temps agréable (le meilleur moment étant mai, juin ou septembre, octobre).
- ✓ La disponibilité du centre.
- ✓ RQ : non prioritaire puisque pas de réservation sur une semaine de notre part.

Dates retenues : du Lundi 22 mai (départ 7h15 du collège) au mercredi 24 mai 2016 (retour 19h15 au collège).

3/ DEROULEMENT DU SEJOUR

Il s'étale sur une période de 3 jours :

- ✓ Le transport s'effectue en bus. Le départ a lieu vers 7H00 du matin le premier jour (lundi) pour arriver vers 8H15 à la base, ce qui nous permet de partir en activité dès 9h00.
- ✓ Le retour est prévu le soir du 3^{ème} jour après les activités (vers 18h00) pour arriver dans la soirée au collège (vers 19h15).
- ✓ Le temps de pratique s'étale ainsi sur 6 demi-journées. Les élèves font deux activités différentes par jour le matin (de 9H00-12H00) et l'après-midi (de 14H00-17H00)
- ✓ Lors des activités (parcours aventure, escalade, catamaran, kayak, spéléologie, vtt) chaque groupe (1 groupe = 10 élèves) est systématiquement encadré par un moniteur breveté d'état et un enseignant du collège

Les groupes sont définis et organisés en fonction des contraintes de niveau et/ou par affinités.

4/ ENCADREMENT

2 professeurs d'eps (M. VACELET, M. SENOT) + 3 autres professeurs : MME BOILLON, MME MANGIN, M. ROCHEFORT.

Remarque : 5 groupes de 10 à 11 élèves – 5 moniteurs diplômés – 5 professeurs (1 par groupe)

5/ QUELQUES REGLES

Tout d'abord, il est important de préciser que les élèves sont soumis au règlement intérieur du collège. Il va de soi que leur comportement sur place doit être irréprochable. Tout élève ne respectant pas les règles de vie (précisées par les professeurs) ou les consignes de sécurité lors des différentes activités et mettant en danger son intégrité physique ou celle de ses camarades se verra renvoyer du séjour (les parents auront alors à charge de venir récupérer leur enfant).

Sur place :

- ✓ Les portables sont interdits en dehors des créneaux fixés par les professeurs (à préciser) afin de permettre aux enfants de profiter au maximum du séjour.
- ✓ Argent de poche : pas nécessaire
- ✓ Pas d'objet de valeur.
- ✓ Les médicaments sont gérés par un enseignant au départ du séjour jusqu'au retour.
- ✓ Nous nous dégageons de toutes responsabilités en cas de vol sur place.

6/ LE BUDGET DU SÉJOUR

Présenté et voté au CA du 24 novembre 2016,

Le prix du séjour par élève s'élève à : 111,15 € (subventions du CD, FSE et APEC déduites)

Rq : Le prix du séjour comprend le transport, la pension complète, la location du matériel pour les activités, les moniteurs Brevet d'Etat qui encadrent les activités.



Fabrice Senot, Jean-Paul Vacelet, professeurs EPS